Case
FRC
2938

LE
DERNIER MOT
DU TIERS-ÉTAT
A LA NOBLESSE DE FRANCE.

. . . . . .

Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, & rien de plus.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LE DERNIER MOT
DU TIERS-ÉTAT
A LA NOBLESSE DE FRANCE.

. . . . . ;

Qu'avez-vous fait pour tant de biens? Vous vous êtes donné la peine de naître, & rien de plus.

23 *Décembre* 1788.

DANS les circonſtances préſentes, où l'harmonie eſt ſi néceſſaire entre les différens Ordres de l'Etat, la Diſcorde agite ſes flambeaux, & diviſe les eſprits. On fait des vœux pour la réformation des abus, & les deux premiers Ordres du Royaume parlent de priviléges & de droits, comme ſi, dans une calamité publique, on devoit encore ſonger à ces diſtinctions.

Les François de tous les Ordres ont-ils donc oublié qu'après le tremblement de terre qui a désolé *Messine*, les Habitans échappés à l'engloutissement, s'écrièrent : *Le Ciel soit loué ! Riches & Pauvres, nous sommes maintenant tous égaux.*

Un sentiment si généreux n'est pas le partage de la Noblesse françoise : elle veut faire valoir ses antiques prérogatives, ou plutôt ses antiques usurpations. Unie d'intérêts à un Ordre respectable par ses augustes fonctions, elle prétend dicter encore des conditions, & faire supporter par le Tiers-Etat les contributions nécessaires pour régénérer les finances de l'Etat, que des gratifications énormes, des pensions exorbitantes accordées à la Noblesse ont absorbées.

La Noblesse est un Corps respectable sans doute : jamais le Tiers-Etat ne lui a contesté les préséances, les égards qu'elle mérite ; mais vouloir s'en faire un titre

pour l'écraſer, c'eſt le comble de la déraiſon & de l'injuſtice.

La Nobleſſe commande les Armées, mais le Tiers-Etat les compoſe. Quand la Nobleſſe verſe une goutte de ſang pour la Patrie, le Tiers-Etat en répand des ruiſſeaux. C'eſt le Tiers-Etat qui fait la force & la richeſſe du Royaume. Il eſt Agriculteur & Commerçant ; c'eſt lui qui remplit le Tréſor de l'Etat : & pour qui ? pour la Nobleſſe.

Le Tiers-Etat ne rappellera point ici les ſubſides immenſes qu'il paie ; il ſe contentera d'expoſer les prérogatives dont jouiſſent les Nobles. Richeſſes territoriales, honneurs, dignités, penſions, graces, retraites, gouvernemens, écoles gratuites, fondations pour les Demoiſelles, Chapitres richement dotés, établiſſemens de tout genre ; voilà les faveurs que l'Etat prodigue à la Nobleſſe, excluſivement aux Citoyens du Tiers-Etat. Ajoutez les exemptions de certains ſubſides, le droit de

chaſſe, droit onéreux qui ne peut ſubſiſter tel qu'il eſt, parce qu'enfin il faut un terme à tous les abus, & ce terme eſt arrivé, tels que les profits de fiefs, droit de retrait féodal, lods & ventes, quint, requint, dixme, champart, &c. &c. &c. la Nobleſſe jouit de tout, poſſéde tout, & elle voudroit s'affranchir de tout. Le Clergé paroît aujourd'hui ne plus tenir à ſes prétentions. Il laiſſe à la Nobleſſe le ſoin de les faire valoir, parce que ſi elle réuſſiſſoit dans les ſiennes, il ſauroit bien en tirer des inductions & des argumens en ſa faveur. Mais le Tiers-Etat, éclairé ſur ſes droits, trompera les efforts de la ligue.

La Nobleſſe, peu confiante dans les moyens de ſa cauſe, a cru devoir s'étayer de la protection des Princes auprès du Roi, & elle a obtenu qu'ils préſentaſſent un Mémoire à Sa Majeſté. Dans ce moment, le reſpect dû aux Princes nous fait un devoir de meſurer nos expreſſions; & quel que ſoit le ſentiment que faſſe naître la lecture

de ce Mémoire, nous saurons nous contenir dans de justes bornes : loin de nous donc le dessein d'offenser par une parodie ou par des ironies, armes injurieuses & sanglantes qu'il faut laisser à ceux que la haine enflamme, ou que la jalousie irrite. La raison a un langage plus tranquille. Nous proposerons nos réflexions avec cette confiance que donne la vérité... La vérité ! c'est la vertu du Tiers-Etat.

Le Rédacteur du Mémoire présenté au Roi en a imposé aux Princes &, par suite, à Sa Majesté, en disant que l'*Etat est en péril*, & qu'*une révolution se prépare dans les principes du Gouvernement, par la fermentation des esprits ;* c'est encore une inexactitude d'avoir donné à entendre que le Tiers-Etat veut s'ériger en Législateur, en disant que l'*éloquence ou l'art d'écrire, même dépourvu d'études, de connoissances & d'expérience, semblent des titres suffisans pour régler la constitution des Empires.* Jamais le Tiers-Etat

n'a déſeſpéré de la République ; il connoît mieux que la Nobleſſe les reſſources de l'Etat, les moyens de le régénérer, ſans convulſions, & ſans altérer ſa conſtitution formelle. Le Tiers-Etat eſt plus inſtruit de l'Hiſtoire & de toutes les Sciences que la Nobleſſe, parce que c'eſt ſa ſeule diſtinction, & qu'il ne néglige rien pour ſe la procurer. Le Tiers-Etat compoſe les Académies ſavantes, & les morceaux que ces Compagnies publient chaque année, dans tous les genres, ne ſont point *dépourvus d'études, de connoiſſances & d'expérience.*

Il n'eſt pas plus vrai que le Tiers-Etat ait mis les *droits du Trône en queſtion.*

C'eſt une imputation gratuite faite au Tiers-Etat, & plus cette imputation eſt grave, plus il lui importe de la détruire aux yeux de la Nation. Les Princes (1)

(1) Il eſt important de dire ici que MONSIEUR, M. le Duc d'Orléans & M. le Duc de Penthievre, n'ont point ſigné le Mémoire préſenté au Roi.

ont été, sans le vouloir, les dénonciateurs auprès du Roi, d'un attentat supposé. On a trompé leur religion afin qu'ils trompassent ensuite celle du Roi. Le Tiers-Etat demande à être admis aux Etats-Généraux, en tel nombre, qu'il ne puisse être accablé par les deux autres Ordres, dont la ligue & les intentions sont connues. Cette demande n'a rien que de juste. Elle dérive du droit naturel. Il faut donc être bien méchant, ou bien aveugle, ou bien ignorant pour voir dans cette prétention, un dessein d'ébranler les fondemens du Trône. On a donc déguisé la vérité aux Princes, en leur présentant à signer un Mémoire faux & erroné dans tous ses points, & qui a calomnié le Tiers-Etat dans l'esprit des Princes & dans l'esprit du Roi.

On en veut au Tiers-Etat, parce qu'il résiste à l'oppression; mais ne veut-on pas considérer sa position fâcheuse? Parcourez les Annales de tous les pays du monde, & trouvez une Nation aussi docile, aussi

paiſible dans le malheur. Où eſt le Peuple, dans une Monarchie, qui ait ſupporté une progreſſion ſi forte & ſi prompte d'impôts ſous toutes les formes ? Ce n'eſt que lorſque le Miniſtere lui-même voit l'impoſſibilité d'impoſer davantage, que le Peuple fait entendre ſes gémiſſemens ; & vous transformez ſes plaintes en cris menaçans !...

Le Tiers-Etat s'eſt-il plaint avec amertume de ces Apanages conſidérables de pluſieurs Provinces, dont la diſtraction des revenus ordinaires de l'Etat a néceſſairement fait établir un plus grand fardeau ſur le Peuple ? On ſait que les Loix du Royaume fixent le revenu que l'Etat doit à chaque Prince ; la Chambre des Comptes dreſſe des procès-verbaux d'évaluation, pour que les Provinces données en apanage n'excédent pas en revenus la fixation conſtitutionelle. On ſait auſſi que ces loix ne ſont pas obſervées, & par conſéquent que la conſtitution eſt altérée. Le Tiers-Etat

s'en eſt-il plaint ? Il a ſu, il a lu ce Tiers-Etat, dans les comptes publiés par le Gouvernement, combien de millions avoient été enlevés du Tréſor de l'Etat pour payer les dettes que ni le Roi, ni l'Etat n'avoit contractées. Les murmures du Tiers-Etat ſe ſont-ils fait entendre ? Et voilà l'Ordre qu'on injurie !... Il paie les six huitièmes des impôts ; on dixme ſes recoltes, on prend le treizième du capital de ſes fonds, à chaque mutation ; il loge les gens de guerre ; on détruit ſes moiſſons par l'uſage barbare du droit de chaſſe, il expoſe ſa vie à chaque inſtant du jour pour la Société entière, & on le calomnie !... Labourez donc vos terres, hommes vains d'un titre que le haſard vous a donné, cultivez vos vignes, fouillez vos mines, gardez vos frontières, gagnez des batailles, commentez les loix, défendez la veuve & l'orphelin, devenez artiſtes, commerçans, ſavans ; mais auparavant apprenez à être laborieux & patiens : puiſque vous aviliſſez le Tiers-

Etat par vos mépris, il ne vous doit plus rien. Nobles orgueilleux, vous ne pouvez décemment exiger aucuns ſervices de gens que vous ravalez ſi fort, vous ne devez leur permettre aucune communication avec vous : craignez la contagion. Qu'aurez-vous à deſirer ? Vous aurez des chevaux, des chiens, des équipages, des maîtreſſes, des Parlemens *nobles* pour vous juger : jouiſſez de tous ces biens que l'inſurrection de la philoſophie nous fait priſer à leur juſte valeur ; vous aurez tout, vous ne manquerez que de pain : vos nobles mains accoutumées à manier l'épée, ne ſont pas faites pour remuer la terre, qui n'accorde ſes fruits qu'aux ſueurs d'un travail pénible. Les gens *ignobles* du Tiers-Etat chaſſés du Royaume par vos dédains, chercheront un aſyle où le titre de citoyen ſoit reſpecté. Les Etats-Unis ont de vaſtes contrées à défricher ; ils accueilleront ſans doute un Peuple fidèle & doux qui pleurera ſur ſa Patrie en la quittant, & regrettera

ſur-tout de ne pouvoir plus vivre ſous les loix d'un Monarque digne de l'amour de ſes Sujets, & qui feroit leur bonheur, ſi on ne lui en déguiſoit pas les véritables moyens.

FIN.